

Invisible, silencieuse et inodore la pollution par ondes et micro-ondes est pourtant nocive. **grONDES** est une plate-forme qui réunit les quartiers bruxellois concernés par des projets ou des implantations d'antennes relais 2, 3 et 4G. Une coordination de quartiers et d'associations pour des technologies mobiles qui respectent la santé, l'environnement et l'urbanisme.



Les technologies mobiles et les antennes sont-elles nocives? Pour ce qui est du GSM, le débat est clos pour les pédiatres, médecins et scientifiques. Il ne fait pour eux aucun doute que l'utilisation du GSM, particulièrement pour les enfants, est nocive. Seuls les fabricants, les opérateurs, certains médias et trop de décideurs politiques continuent de "douter" malgré les preuves apportées par de nombreuses études scientifiques sérieuses.

Pour ce qui est des antennes relais le débat est plus délicat, car dans ce cas celles et ceux qui font le choix de peu ou ne pas utiliser le GSM se voient pourtant imposer un rayonnement électromagnétique continu, de jour comme de nuit. Ici aussi un nombre croissant d'études démontrent un impact indéniable des antennes sur le sommeil et la santé des populations voisines, particulièrement des enfants.

Nous ne sommes pas opposés aux technologies mobiles pourvu qu'elles respectent la santé, l'environnement, la vie privée et les règles urbanistiques, de plus des alternatives technologiques permettant d'en limiter les nocivités avérées ou potentielles existent.

grONDES a pour objectifs de réunir les nombreux quartiers bruxellois qui s'opposent aux antennes relais. D'informer sur le danger qu'elles représentent pour la santé et dénoncer ensemble la nouvelle ordonnance régionale. Qui, entre autres, multiplie par quatre le rayonnement autorisé, supprime l'enquête publique et la protection dont bénéficiaient les crèches, écoles ou hôpitaux.

La nouvelle ordonnance quadruple le seuil maximal de rayonnement des antennes (passant de 3V/m à 6V/m*), ce contre l'avis du Conseil Supérieur de la Santé qui considère que seul un seuil cumulatif inférieur à 3V/m respecte le principe de précaution. Un nombre croissant d'études scientifiques, de médecins, de pédiatres, de cancérologues sont plus prudents encore et préconisent des seuils moindres, comme le Conseil de l'Europe qui recommande 0,6V/m. Soit cent fois moins* que la nouvelle norme bruxelloise portée à 6V/m.

Cette ordonnance votée sous la pression des opérateurs représente un recul démocratique et sanitaire inacceptable et irresponsable. Il est temps pour les citoyens d'opposer leur mobilisation au lobbying des opérateurs et à la complicité de nombreux politiques. Inutile d'expliquer à des Bruxellois(es) que l'union fait la force, n'attendez plus : **rejoignez-nous.**

<https://www.facebook.com/bxlgrondes>

